



Coalition pour l'Examen Périodique Universel du Bénin

**Rapport sur la participation de la Coalition pour
l'Examen Périodique Universel du Bénin à la 14^e
Session des droits de l'homme à Genève
(SUISSE)**

INTRODUCTION

Dans la période du 22 Octobre au 05 Novembre 2012, l'Etat béninois était passé pour le second cycle de la Session des Droits de l'Homme des Nations Unies. La Coalition pour l'Examen Universel du Bénin (CEPU-Bénin) en sa qualité d'organisation non gouvernementale évoluant dans le domaine de la promotion, de la protection et de la défense des droits de l'homme a assisté à cette session. Il convient de rappeler qu'il a été décidé sur le fondement des Résolutions 16/21, adoptées le 25 mars 2011 au cours de l'Assemblée Générale des Nations Unies et de la décision A/HRC/DEC/17/119 du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, de soumettre les 193 Etats membres de l'Organisation des Nations Unies à un Examen Périodique Universel sur la manière dont ils s'acquittent de leurs obligations et engagements en matière des Droits de l'Homme.

La Coalition pour l'Examen Périodique Universel CEPU-Bénin est, composée de :

- Association Mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix (EIP-Bénin),
- Social Watch- Bénin,
- Centre d'Information et de Formation pour les Droits Humains en Afrique (CIFDHA-Bénin),
- Droits de l'Homme Paix et Développement (DHPD-ONG),
- West Africa Network for Peace (WANEP-Bénin),
- Groupe de Recherches d'Actions Nationales pour un Développement Intégré (GRANDI-ONG).
- Wanjop-Bénin
- Etc....

Après plusieurs mois de préparation et des contributions écrites au HCDH à travers un rapport commun et six rapports thématiques produits par des organisations membres de la CEPU-Bénin, une délégation de la société civile béninoise s'est rendue à Genève lors de la pré-session organisé par UPR info sur l'EPU du 27 au 31 Aout 2012 en vue de participer à cette session.

Deux délégués représentaient la société civile béninoise repartis comme suit :

- Me Zakari D. SAMBAOU, Président délégué de DHPD-ONG membre de la CEPU-Bénin
- Mr Vincent ADANVOESSI, Président de l'Association Mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix Bénin, Coordonnateur de la CEPU-Bénin

Il faut noter aussi la présence de Plan Bénin à travers le représentant de la Division des Droits de l'Enfant et la représentation des Franciscains.

Sur une période de 45 jours, du 27 Aout au 25 Octobre 2012, les délégués de la CEPU-Bénin ont mené un lobbying en vue de promouvoir un meilleur respect des Droits de l'Homme au Bénin par les recommandations proposées.

I- LE LOBBYING

Le lobbying de la CEPU Bénin lors de l'EPU à Genève a débuté par notre participation à la pré-session de l'EPU organisée par UPR Info. Le CODAP et UPR Info qui ont respectivement invité la CEPU-Bénin aux différentes actions liées au deuxième cycle de l'EPU, ont profité du cadre moins formel et convivial pour introduire la délégation de la CEPU-Bénin auprès des diplomates, des ambassadeurs et des missions permanentes présents à Genève.

Le lobbying s'est déroulé en deux phases; à savoir celle de la pré-session avec UPR Info et celle avant la session (le passage du Bénin) avec le CODAP.

A- Pendant la pré-session avec UPR Info

Plusieurs rencontres ayant permis la diffusion des recommandations de la société civile béninoise ont eu lieu.

Ainsi, après une présentation de la situation des DH du Bénin aux représentants d'ONG basées à Genève, des fonctionnaires des Nations Unies, les représentants permanents des Etats membres du groupe de travail sur l'EPU et les membres de la Troïka, des rapporteurs spéciaux nous avons eu droit à une séance de travail individuelle avec ces différentes missions.

B- Les rencontres avec des ONG basées à Genève et des fonctionnaires des Nations Unies avant la session avec le CODAP.

Il y a eu trois semaines de rencontres avec des ONG, des fonctionnaires et certaines missions. Il s'agit de : Centre de Conseil et d'Appui des jeunes en matière des Droits de l'Homme (CODAP), l'association mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix (EIP), le Centre International de Formation aux Droits de l'Homme et à la Paix (CIFEDHOP), Human Rights Watch (HRW), UPR INFO, Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH) pour réfléchir sur des stratégies de présentation des différentes recommandations auprès des missions permanentes des différents pays surtout ayant fait des recommandations au Bénin lors du premier cycle.

Ces rencontres avec les différentes ONG basées à Genève, ont permis à la CEPU- Bénin de bénéficier des conseils d'usage et de s'informer sur les rouages du lobbying avec les différents acteurs concernés.

Ensuite, l'équipe de la CEPU- Bénin a été mise en contact direct avec les différents diplomates représentants permanents des Etats membres du groupe de travail sur l'EPU.

Ces rencontres ont eu lieu tantôt au siège de l'ONU, au Palais des Nations, tantôt au siège des représentations diplomatiques.

Ainsi, la méthode utilisée pendant ces séances de travail a été d'abord la présentation de la CEPU-Bénin et de sa méthode de préparation de l'EPU, ensuite la présentation des principales recommandations de la société civile avec une précision et concision facilitant la compréhension des attentes de celle-ci.

Un accent particulier a été mis sur certains points selon les priorités de chaque Etat. L'identification des priorités des Etats a été facilitée par une étude préalable appuyée sur les domaines d'intervention des Etats et les questions abordées par ceux-ci lors des sessions précédentes de l'EPU.

II- PARTICIPATION A LA 14^{ème} SESSION DES DROITS DE L'HOMME

Après les différents travaux de lobby auprès des missions, la CEPU-Bénin représentée par son coordonnateur national Mr Vincent ADANVOESSI a assisté à la présentation du rapport de l'Etat béninois sur la situation des droits de l'homme le 25 octobre 2012 par les membres de la délégation ministérielle béninoise.

A l'ouverture de la session, 62 États ont participé au dialogue: 28 membres du CDH et 34 observateurs. L'Etat béninois était représenté par :

- Maître Marie Elise GBEDO, Ministre de la Justice,
 - SEM Séraphin LISSASSI, Représentant permanent, Mission permanente du Bénin.
-
- M. Patrice A. HOUNYEAZE, Directeur des Droits de l'Homme;
 - Mme Marie-Madeleine ADJALIAN DOMINGO, Directrice de l'Administration Pénitentiaire et assistance sociale;
 - Mme Marie-Claire OUOROU GUIWA, Ministre Conseiller à la Mission permanente du Bénin;
 - Mme Marie-Gisèle Zinkpè, Chef du Service de la protection et de la défense des Droits de l'homme;
 - M. Dieudonné Todjihounde, Responsable de la promotion et de la diffusion de l'homme droits;
 - M. Erick Martial HACHEME, Chef du Service des Associations et Les organisations de défense des droits de l'homme;
 - Mme Nadia A. FAGNISSE-DELE, Juriste, Chef du Secrétariat administratif à la Direction des droits;
 - M. Benjamin ALANMENOU, directeur adjoint des affaires juridiques au ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'étranger.

Le chef de la délégation, Maître Marie Elise GBEDO a noté que, en vue de son examen périodique universel, le gouvernement béninois avait conclu un processus inclusif de consultation nationale avec la participation des agences des Nations Unies, qui a été validé par le Comité national sur l'application des instruments internationaux dans le Conseil consultatif national sur droits de l'homme;

L'État béninois a ratifié le deuxième protocole facultatif du PIDCP relatif à la peine de mort en Juillet 2012 et a officiellement aboli la peine de mort en Octobre 2012;

Le Sous-comité sur la prévention de la torture a visité le pays en 2008 et le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, en 2010;

Une réforme de la législation nationale a été réalisée en Février 2011, qui comprenait, entre autres, la création du mécanisme national de prévention de la torture, qui était en train d'être mis en place;

De nombreuses mesures ont été prises pour réduire et atténuer la pauvreté dans le pays, y compris l'introduction du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté et la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la pauvreté;

Des mesures ont également été prises pour améliorer l'éducation des enfants et leur protection, le Gouvernement s'est efforcé de garantir l'éducation gratuite pour toute la population, conformément aux OMD;

Parmi les autres domaines prioritaires d'améliorer l'accès aux services sociaux, la réduction des taux de mortalité maternelle, la promotion des droits des femmes et la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite;

Un certain nombre de décisions ont été prises pour remédier à la situation des prisons surpeuplées et pour surveiller et améliorer la situation des détenus, une commission a été mise en place à cet égard, des mesures ont également été prises pour mettre au point d'autres formes de détention pour mineurs;

Six nouveaux tribunaux ont également été construits pour faire face à la situation des procès retardés et des longues périodes de détention provisoire;

Le gouvernement a également renforcé la formation du personnel judiciaire et juridique; à ce jour plus de 66 juges ont été formés, entre autres;

Le gouvernement a également pris des mesures pour protéger les enfants accusés de sorcellerie et de lutter contre le meurtre rituel d'enfants;

Il y avait aussi une loi pour la prévention et la répression de la violence contre les femmes, adoptée en Janvier 2012.

A cet effet, les résultats observés par les différentes délégations comprenaient entre autres :

- Les efforts de promotion de la santé, en particulier la santé génésique et les réalisations dans le domaine de l'éducation;
- Les efforts déployés par le Gouvernement pour lutter contre la pauvreté, en particulier le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté et la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la pauvreté;
- L'abolition de la peine de mort et de ratifier le deuxième protocole facultatif se rapportant au PIDCP;
- La création du Conseil national pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'égalité, de l'Institut national pour la promotion de la femme;
- Les mesures prises pour promouvoir et protéger les droits des femmes et des filles;

Au regard de tout ceci, Maître Marie Elise GBEDO et les autres membres de la délégation béninoise n'ont pas échappé aux différentes questions soulevées par le groupe de travail. Parmi ces questions, nous pouvons souligner les thématiques comme :

- Les mesures de lutte contre les mutilations génitales féminines;
- Les efforts visant à assurer la promotion et à la protection des enfants;
- les mesures pour s'attaquer au fléau de la traite des êtres humains;
- Les efforts visant à lutter contre la discrimination et la violence à raison de l'orientation sexuelle;
- Les mesures visant à améliorer les conditions dans les prisons et centres de détention;
- Les programmes d'alphabétisation et d'éducation entrepris par l'Etat.

Pour finir, les Etats participants au dialogue ont eu à formuler des recommandations au Bénin comme :

- ✓ Lutter contre la violence sexiste et la discrimination contre les femmes;
- ✓ Sensibiliser et lutter contre les mutilations génitales féminines;
- ✓ Garantir la pleine protection des droits fondamentaux des enfants, y compris le travail des enfants. Abolir la traite et les châtiments corporels des enfants ;
- ✓ Eradiquer la pratique de l'infanticide rituel et «enfants sorciers»;
- ✓ Organiser une formation adéquate sur la traite humaine pour les agents de la force publique et l'appareil judiciaire et la fourniture de services de protection pour les victimes;
- ✓ Intensifier des efforts visant à lutter contre la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle et à enquêter sur les crimes contre les personnes LGBT;
- ✓ Améliorer les conditions des détenus et les conditions générales de centres de détention et les prisons;
- ✓ Mettre en œuvre la législation et minimiser le temps de détention provisoire;
- ✓ Adresser une invitation permanente aux procédures spéciales;
- ✓ Intensifier des efforts visant à promouvoir l'alphabétisation parmi la population, en particulier chez les femmes rurales;
- ✓ Faire de la sécurité alimentaire l'une des priorités nationales et à appuyer pleinement les programmes anti-malnutrition;
- ✓ Ratifier les instruments relatifs aux droits de l'homme: Les modifications de Kampala au Statut de Rome de la CPI sur le crime d'agression, l'OP troisième à la CRC sur les communications, la Convention relative aux droits des personnes handicapées et la Convention des disparitions forcées ou involontaires.

La Troïka composée de Botswana, Kuwait, Romania est un groupe de trois Etats choisis par un tirage au sort qui servent en tant que rapporteurs et qui sont chargés de préparer le rapport du Groupe de travail sur l'examen du pays avec la participation de l'État examiné et l'assistance du Haut-Commissariat.

Le Mercredi 31 Octobre 2012, après l'adoption du rapport de l'Etat béninois fait le groupe de travail de l'EPU, 123 recommandations ont été acceptées par l'Etat béninois sur les 129 formulées par les autres Etats membres. Il compte examiner les 6 autres au plus tard dans le mois de Mars 2013.

La CEPU-Bénin espère que les efforts, qui seront faits pour la mise en œuvre de ces recommandations, apporteront une plus value dans la vie de nos familles mais surtout dans le développement de notre Nation.

CONCLUSION

La CEPU-Bénin repart donc assez satisfaite de la 14^è session des droits de l'Homme qu'elle considère comme un succès.

En effet, elle a pesé de tout son poids dans le processus et démontré ainsi que la société civile a son rôle à jouer dans le processus de l'EPU; ainsi, malgré l'insuffisance de rôle à elle confié ; elle peut capitaliser sa contribution et s'imposer.

Cependant, elle déplore l'absence de certains Etats du groupe Africain lors de l'EPU comme par exemple le Ghana.

Fort heureusement, l'EPU ne se passe pas qu'entre Etats de même groupe, sinon l'on aurait craint, à raison d'ailleurs, des parodies d'examen.

Etant donné la coopération de l'Etat béninois lors de l'EPU et sa satisfaction d'avoir réussi ce pari, espérons que les engagements pris seront mis en œuvre.

III- REMERCIEMENTS

A cette étape de la procédure de l'EPU du Bénin, la CEPU-Bénin tient à remercier tous ses partenaires grâce à qui elle a pu remplir avec succès la tâche à elle assignée ; il s'agit de :

Au titre des Institutions Nationales :

- ✓ Le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (MJDH) pour son appui institutionnel ;
- ✓ Autorités locales et décentralisées des localités visitées par la CEPU Bénin pour leur appui institutionnel ;

Au titre des Organisations Nationales :

- ✓ Les organisations membres de la CEPU-Bénin pour leur appui technique et matériel.

Au titre des Organismes Internationaux :

- ✓ Le centre de conseil et d'appui des Jeunes en matière des Droits de l'Homme (CODAP) pour son appui technique, financier et matériel ;
- ✓ L'Association Mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix (EIP) pour son appui technique ;
- ✓ Le Centre International de Formation à l'Education aux Droits de l'Homme et à la Paix (CIFEDHOP) pour son appui technique et financier ;
- ✓ Le Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP) pour son appui technique ;
- ✓ Le Réseau Ouest Africain des Défenseurs des Droits de l'Homme (ROADDH) pour son appui technique et financier ;
- ✓ Universal Periodic Review (UPR Info) pour son appui technique et financier ;
- ✓ Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH) pour son appui technique et financier ;
- ✓ Human Rights Watch (HRW) pour son appui technique et financier ;

Au titre des Medias :

- ✓ Le Réseau des Journalistes des droits de l'homme (WANJOP- Bénin) pour leur collaboration;

Au titre des Personnes :

- ✓ M. Yves LADOR, Consultant auprès d'organismes internationaux pour son appui technique ;
- ✓ M. Philippe DAM, Représentant permanent de Human Rights Watch (HRW) auprès de l'ONU à Genève pour son appui technique ;
- ✓ M. Roland CHAUVILLE, Président de UPR INFO pour son appui technique ;
- ✓ Mme Julie GROMELLON, Représentante permanente de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) auprès de l'ONU à Genève pour son appui technique.
- ✓ M. Jean Claude VIGNOLI, Directeur des Programmes UPR Info
- ✓ M. Jean WILLEMIN, Coordonnateur du Codap
- ✓ Mme Monique PRINDEZIS, Secrétaire Générale EIP Suisse
- ✓ M. David WALLEY, Représentant permanent auprès de l'ONU à Genève pour son appui technique ;

- ✓ Mme Maxime TANOI, Chargé de Programmes CEPU-Cote d'Ivoire pour sa collaboration et son appui technique
- ✓ M. Ali TRAORE, Coordonnateur CIFDHA Burkina Faso pour sa collaboration et son appui technique

IV- LISTE DES PAYS (MISSIONS RENCONTREES) A GENEVE

- Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
- Uruguay
- Australie
- France
- Italy
- Espagne
- Algérie
- Cote d'Ivoire
- Mexique
- Canada
- Suisse
- Norvège
- Pays-Bas
- Luxembourg
- Germany
- Togo
- Ghana
- Belgique
- Danemark
- Liechtenstein
- Cuba
- Argentine

Fait à Cotonou, le 09 novembre 2012

Pour la CEPU-Bénin,

Vincent ADANVOESSI
Coordonnateur National